



Resialliation contrat habitation

Par **solene84**, le **14/11/2012 à 19:46**

j'ai résilier mon contrat habitation en faisant jouer la loi CELLIER ok suis dans mes droits mais le problème quand j'ai écrit la lettre de résiliation en mentionnant le n°de contrat exact j'ai omis un 0 a la fin du numéro dont j'ai reçu un courrier m'indiquant qui ne pouvait pas résilier mon contrat qui ne leur appartenait pas et me demande de payer cette somme au plus tôt sous menace de poursuites . Quel recours j'ai dans ce genre de litige je vous remercie de votre réponse
Solène84

Par **alterego**, le **15/11/2012 à 10:02**

Bonjour, Scellier ou Chatel ?
A qui avez-vous adressé la résiliation ? Agent, courtier ou société d'assurances ?
Cordialement